

**ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINÉS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Rapport des activités du Directeur général
novembre 2018 à septembre 2019**

Mon adaptation à mon nouveau rôle se fit en douceur grâce à la très précieuse collaboration de Jean-Luc Bélanger. Les tâches se suivent à un rythme effréné : rencontres, conversations téléphoniques, courriels, rédactions de documents, présentations de lettres d'intention et demandes de projets, rencontres du Comité consultatif, très nombreuses entrevues avec les médias, rencontres avec les coordinateurs des Rendez-vous Mieux-être et Cœur d'artiste, présentations à UNI, Assomption Vie, Assurance Johnson Insurance, Congrès mondial acadien, préparation du budget, rapport de trésorerie, rencontres de la Concertation des organismes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, collaboration à la préparation de communiqués de presse de l'AFANB et conjoints avec d'autres organismes, conversations avec représentants de l'UTA, identification et contrat pour traduction de documents, réponses à des aînées ou Clubs demandant de l'information ou des interventions, demande de projets étudiants.

Tout ceci est possible grâce au soutien de notre Présidente, de notre adjointe administrative, des membres du Comité consultatif et des membres du C.A. qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte dès qu'une demande leur ai faite.

La dernière année fut des plus occupée et l'AFANB s'est, par moment, associée à d'autres organismes, dont la SANB, la Concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick, la Chaire de recherche en santé CNFS-Université de Moncton sur le vieillissement des populations., Égalité santé en français, le Front commun pour la Justice sociale, le Comité des 12, Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights afin de de faire des demandes ou exprimer des revendications auprès du gouvernement.

Nos demandes touchèrent les éléments suivants pour ne nommer que celles-là mais ne se limitant pas à celles-là :

- Amélioration des conditions de travail pour les personnes offrant le soutien à domicile, les personnes œuvrant dans les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux, avec un salaire minimum, de 15\$ l'heure avec des avantages sociaux et de la formation continue.
- Que les recommandations du rapport du comité de travail au sujet des services en français dans les foyers de soins, les foyers de soins spéciaux et le soutien à domicile soient rendues publiques.
- Demande de négocier et se s'entendre avec les employés des foyers de qui sont sans convention collectives depuis près de trois ans afin de s'assurer du mieux-être et de la sécurité des résidents.

- Plainte au Commissaire aux langues officielles du Canada afin que la partie VII de la LLO-CA soit respectée et modifiée afin que les communautés vivant en milieu minoritaire aient accès à des services et soins accrus équitables lors transferts fédéraux.
- Retour de l'Extra-mural et d'Ambulance N.-B. sous la responsabilité des régies de santé Vitalité et Horizon.
- L'AFANB et son directeur général sont devenus, au fil des années, des incontournables, tout aussi bien pour les élus du peuple que pour les médias. Il nous faut cependant chercher d'autres sources de financement et il m'appert incompréhensible de voir la largesse du financement de la Fédération des jeunes francophones du NB avec ses huit employés à temps plein alors que l'AFANB fait un travail de titan avec un maigre deux employés. Cette discussion doit avoir lieu et il nous faudra aller frapper aux portes de nos élus et de partenaires possibles.
- Que les recommandations émanant du rapport du Conseil du vieillissement soient adoptées et mises en place.
- Rétablissement du programme offrant 106\$ par mois à la personne âgée pour les services d'un proche aidant.
- Positionnement contre la privatisation des foyers de soins.

À la demande du Syndicat canadien de la fonction publique (syndicat représentant les employés des foyers de soins), j'ai participé à une conférence de presse où les différents intervenants exhortaient le gouvernement à retourner à la table de négociation afin de régler le conflit avec les employés des foyers de soins. Demande reçue après une entrevue à Radio-Canada. Le SCFP nous dit que nous avons mieux résumé la problématique lors de cette entrevue que leur propre agent de communication. Notre intérêt premier étant d'assurer la sécurité et le mieux-être des bénéficiaires.

Nous avons été très présents dans les médias : Acadie Nouvelle, Ici Radio-Canada télévision et radio, les radios CJSE, BOFM, CKMA, CKLE, CIMS, Franco-presse et Le Moniteur acadien.

À l'invitation de la radio CKMA, nous avons participé, à l'enregistrement de deux émissions de radio : « La sécurité des aînés » et « Les aînés en forme », en compagnie de Bernadette Landry, Thérèse Saulnier, Romain Landry de Gilles Bourassa, coordinateur des Rendez-vous mieux être et de Dr Suzanne Dupuis – Blanchard, Titulaire de la Chaire de recherche en santé CNFS-Université de Moncton sur le vieillissement des populations émissions de radio.

J'ai eu l'occasion et le privilège de participer à deux rencontres de la Fédération des aînés et des aînées francophones du Canada où les présidences et les directions générales d'associations francophones d'aînés du pays se rencontrent et discutent du sujets touchant les aînés du Canada.

L'AFANB et son directeur général sont devenus, au fil des années, des incontournables, tout aussi bien pour les élus du peuple que pour les médias. Il nous faut cependant assurer notre pérennité s'assurer d'un recrutement constant et efficace et de la rétention des membres. Chaque membre de l'AFANB se doit d'être un.e agent.e de recrutement. Il nous faut chercher d'autres sources de financement durable. Une telle discussion doit avoir lieu et il nous faudra aller frapper aux portes de nos élus et de partenaires possibles, afin d'être en mesure de continuer le travail de titan accompli par Comité consultatif, le Conseil d'administration et les employés de l'AFANB.

Luc J Doucet
Directeur général AFANB
Le 14 septembre 2019